

Beaujeu furent aussi empêchés de donner libre carrière à leur ambition, vers le nord, par les comtes de Mâcon qui y possédaient une autorité et un territoire bien déterminés. Ils y obtinrent cependant de ces derniers la seigneurie de Cenves pour prix de leurs services, puis le château de la Bussière de Guillaume, comte de Châlon, et ensuite d'autres seigneurs, le château de Chevaniset, ainsi que certains fiefs à Ballore et en plusieurs autres endroits, mais à titres conditionnels. En somme, les bornes des deux baronnies ne furent guère modifiées par ces acquisitions.

Ne pouvant s'agrandir ni au sud ni au nord de leur seigneurie, les sires de Beaujeu tournèrent leurs vues des deux autres côtés, où leur esprit d'entreprise avait plus de chance de s'exercer utilement. A l'ouest, en effet, les limites étaient un peu flottantes entre le Beaujolais et le Forez, et les comtes de ce dernier pays ne jouissaient pas d'une autorité incontestée au nord de leur province, où beaucoup de petits seigneurs, à demi indépendants, mais inquiétés par des voisins plus puissants, s'adressèrent naturellement au suzerain qui paraissait leur assurer le plus de sécurité et leur promettre le plus de liberté. Les comtes du Forez, occupés par la longue lutte qu'ils soutinrent contre les archevêques de Lyon pour se maintenir dans la ville et le pays de ce nom, n'étaient pas en mesure de satisfaire au double besoin de ces seigneurs. Ceux-ci se tournèrent donc vers les sires de Beaujeu, qui déjà détenaient en partie le territoire de Mardore, dont l'église avait été donnée par Humbert II à Saint-Pierre de Mâcon. C'est ainsi qu'au XII^e siècle, Guichard III fit reconnaître qu'il possédait le tiers de la seigneurie de Laye et le droit de fief sur le reste; ensuite il reçut en alleu les châteaux d'Urfé, de Chamousset et de la Bussière, quelques fiefs près de